



Services Paroissiaux

Bureau municipal

Secrétariat (418) 339-2543

Télécopieur (418) 339-3105

Courriel st-casimir@infoteck.qc.ca

Maire : Dominic Tessier Perry 418-339-3034

Les conseillers :

Poste No 1 Michel Trottier 418-339-2446

Poste No 2 Robert Lépine 418-339-2780

Poste No 3 Danielle Du Sablon 418-339-2653

Poste No 4 Louis-P. Douville 418-339-2837

Poste No 5 Denis Naud 418-339-2047

Poste No 6 Vacant

Incendie/ Ambulance/Police : 911

Prévention suicide 1-866-277-3553 (Sans frais)

Services municipaux

Permis de construction : 418-339- 2543

René Savard, directeur général

Bibliothèque 418-339-2909

Ange-Aimée Asselin, Bibliothécaire

Service des Loisirs

Jonathan Tessier 418-339-2543

O.M.H – H.L.M.

Bernard Arsenault 418-268-3993

Travaux publics

Vital Naud 418-339-2543

Presbytère 418-339-2951

François Paradis, curé

Michel Laquerre, président 418-339-3784

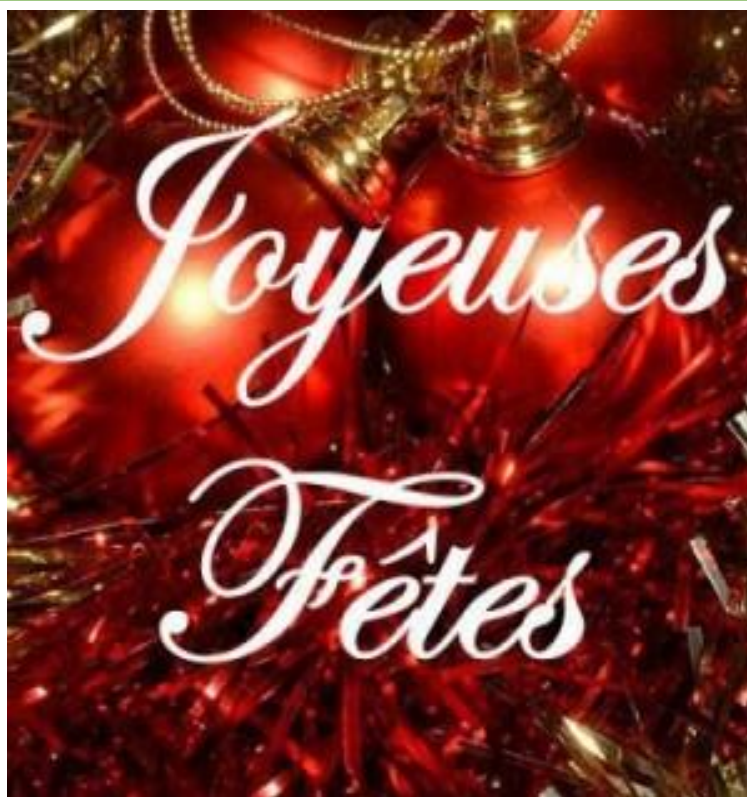
Françoise Marcotte, secrétaire

Entraide St-Casimir 418-339-3234

L'Éclaireur 418-339-2543

Mise en page : Carole Germain

Services Québec : 1-877 644-4545.



Prochaine publication : 29 janvier 2016

Date de tombée : 15 janvier 2016 (après cette date, aucun article ne sera accepté).

Avis aux abonnés du réseau d'aqueduc du Pied de la Montagne.

N'oubliez pas que votre avis d'ébullition est toujours en vigueur. **Surveillez les avis subséquents sur le site**

www.saint-casimir.com

La Municipalité de Saint-Casimir





Abrégé de la séance ordinaire du 14 décembre 2015

- Adoption du premier projet de règlement / Règlement numéro 144-2015 modifiant le règlement de zonage numéro 139-2015 afin de permettre les résidences de tourisme comme usage spécifiquement permis à l'intérieur de la zone Ra/a-6.
- Le conseil municipal accepte de verser, bien malgré lui, la quote-part de la municipalité à la MRC de Portneuf pour l'année 2016, au montant de 77 908\$.
- Dépôt par le directeur général et secrétaire-trésorier de la déclaration annuelle des membres du conseil tel que le demande le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la municipalité de Saint-Casimir.
- Nomination de madame la conseillère Danielle Duchesneau DuSablou comme maire suppléant pour l'année 2016. Madame DuSablou est autorisée à siéger, en l'absence du maire, aux comités de travail et aux séances publiques de la MRC de Portneuf pour 2016.
- Le conseil municipal accepte de contribuer pour un montant de 100\$ aux paniers de Noël de l'École secondaire Saint-Marc.
- Le conseil municipal accepte de contribuer pour un montant de 100\$ au Noël du Pauvre.
- Attribution d'un contrat de gré à gré à Atelier d'usinage Jules Roberge inc. de St-Pierre Île d'Orléans au montant de 4 800\$ (plus taxes) pour l'acquisition d'une grappe à neige pour le tracteur des travaux publics.

Abrégé de la séance extraordinaire du 14 décembre 2015

- Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2016, du plan triennal d'immobilisations pour les années 2016-2017-2018 et du règlement 143-2015 fixant le taux de taxation et de tarification pour l'année 2016.

Vous pouvez consulter les procès-verbaux en ligne sur le site internet de la municipalité au www.saint-casimir.com

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le lundi 11 janvier 2016 à 20h00.

René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier



DOCUMENT EXPLICATIF - BUDGET 2016

	BUDGET 2015	BUDGET 2016
<u>DÉPENSES:</u>		
Administration générale	340 583 \$	348 473 \$
Sécurité publique	231 274 \$	212 744 \$
Transport	331 278 \$	316 473 \$
Hygiène du milieu	364 716 \$	372 266 \$
Santé et bien-être (OMH)	5 999 \$	5 600 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	84 708 \$	66 110 \$
Loisirs et culture	169 971 \$	151 193 \$
Frais de financement	250 949 \$	249 151 \$
Immobilisations	15 000 \$	51 123 \$
Affectation surplus accumulé	-	-
TOTAL DES DÉPENSES	1 794 478 \$	1 773 133 \$

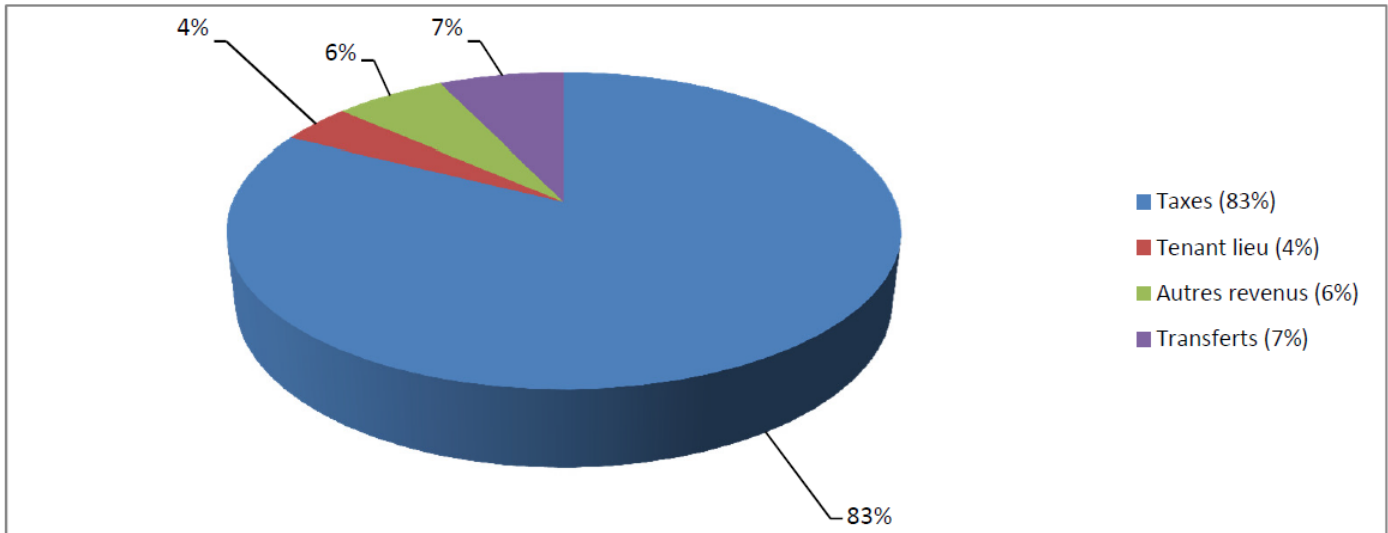
<u>REVENUS:</u>		
Taxes	1 417 266 \$	1 461 629 \$
Paiements tenant lieu de taxes	85 833 \$	71 640 \$
Autres revenus de sources locales	107 722 \$	112 673 \$
Transferts	183 657 \$	127 191 \$
TOTAL DES REVENUS:	1 794 478 \$	1 773 133 \$

	Année 2015	Année 2016
<u>TAUX DES TAXES EN VIGUEUR:</u>		
Foncière générale (du 100\$ dollars)	0.7500 \$	0.7600 \$
Taxe spéciale - Assainissement des eaux	0.0426 \$	0.0426 \$
Taxe spéciale - Rue des Moissons	0.0224 \$	0.0225 \$
Aqueduc St-Casimir	340.69 \$	396.00 \$
Aqueduc Pied de la Montagne	304.42 \$	374.00 \$
Égout	298.96 \$	277.00 \$
Ordures ménagères et récupération	143.72 \$	138.00 \$
Fosses septiques	55.00 \$	55.00 \$

<u>Exemple d'une résidence évaluée à 100 000\$:</u>	<u>Année 2015</u>	<u>Année 2016</u>
Foncière générale (du 100\$ dollars)	750.00 \$	760.00 \$
Taxe spéciale - Assainissement des eaux	42.60 \$	42.60 \$
Taxe spéciale - Rue des Moissons	22.40 \$	22.50 \$
Aqueduc St-Casimir	340.69 \$	396.00 \$
Ordures ménagères et récupération	143.72 \$	138.00 \$
Égout	298.96 \$	277.00 \$
Total	1 598.37 \$	1 636.10 \$

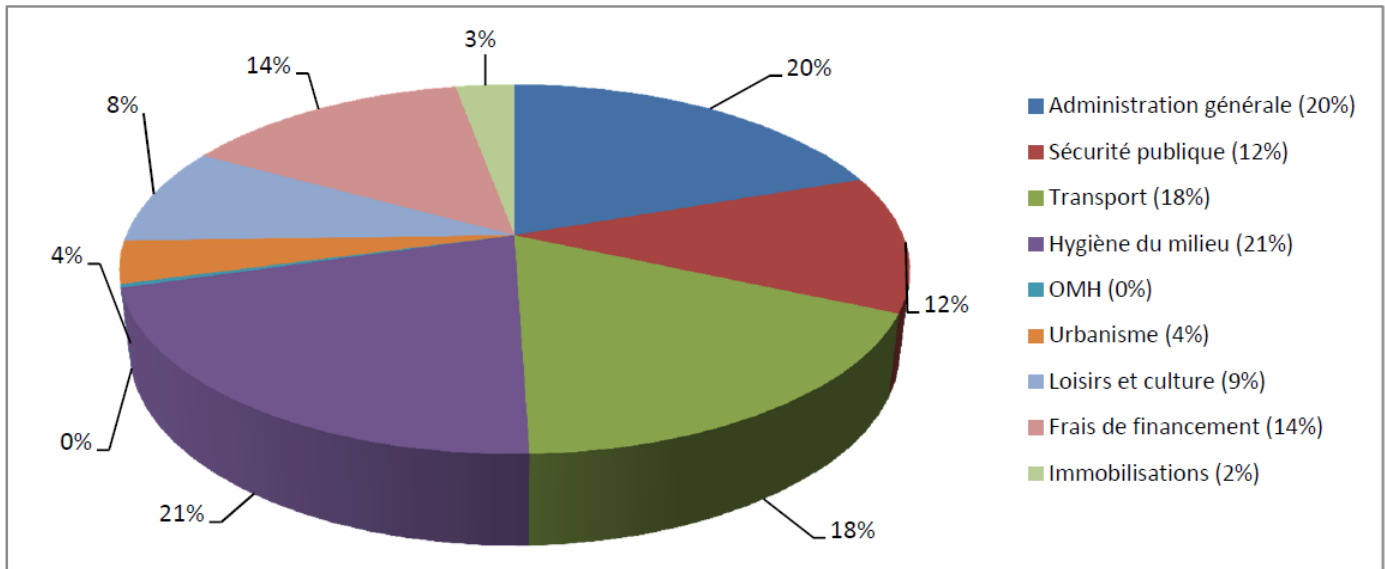
PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS	Année 2016	Année 2017	Année 2018
Eau (APQM) / TECQ PRIMEAU et règl. d'emprunt	1 500 000 \$	0 \$	0 \$
Chemins	0 \$	1 000 000 \$	0 \$
	0 \$	0 \$	0 \$

REVENUS 2016



Taxes (83%)	1 461 629 \$
Tenant lieu (4%)	71 640 \$
Autres revenus (6%)	112 673 \$
Transferts (7%)	127 191 \$
Total des revenus:	<u>1 773 133 \$</u>

DÉPENSES 2016



Administration générale (20%)	348 473 \$
Sécurité publique (12%)	212 744 \$
Transport (18%)	316 473 \$
Hygiène du milieu (21%)	372 266 \$
OMH (0%)	5 600 \$
Urbanisme (4%)	66 110 \$
Loisirs et culture (9%)	151 193 \$
Frais de financement (14%)	249 151 \$
Immobilisations (2%)	51 123 \$
Affectation surplus accumulé	- \$
Total des dépenses:	<u>1 773 133 \$</u>



DEMANDE DE COLLABORATION

Récemment le Conseil municipal a été saisi de plaintes concernant des déchets retrouvés en bordures de certaines rues de la municipalité.

À cet effet, nous sollicitons votre coopération pour ne pas laisser de déchets sur une rue, un trottoir, un parc ou une place publique ou à un endroit accessible au public.

Nous vous remercions de votre collaboration.

René Savard
Directeur général et secrétaire-trésorier
2015-12-03



ÉLECTION PARTIELLE DU 6 MARS 2016 POSTE DE CONSEILLER # 6

En prévision de l'élection partielle qui doit avoir lieu, voici quelques dates à retenir :

22 janvier 2016	Premier jour pour recevoir une déclaration de candidature
31 janvier 2016	Dernier jour pour les copropriétaires et les cooccupants pour transmettre à la municipalité une procuration afin de désigner une personne à être inscrite sur la liste électorale avant son dépôt
5 février 2016	Dernier jour pour recevoir une déclaration de candidature
28 février 2016	Jour du vote par anticipation (12h00 à 20h00)
6 mars 2016	Jour du scrutin (10h00 à 20h00)



Municipalité de Saint-Casimir
MRC de Portneuf

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par le projet de Règlement numéro 144-2015 modifiant le Règlement de zonage numéro 139-2015 afin de permettre les résidences de tourisme comme usage spécifiquement permis à l'intérieur de la zone Ra/a-6.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

Lors d'une séance tenue le 14 décembre 2015, le conseil de la municipalité de Saint-Casimir a adopté un projet de règlement afin de permettre les résidences de tourisme comme usage spécifiquement permis à l'intérieur de la zone Ra/a-6. Ce projet de règlement vise à autoriser les résidences de tourisme à l'intérieur de la zone résidentielle de faible densité en milieu rural Ra/a-6 qui est comprise entre la rue Tessier Est et le rang de la Rivière-Blanche Ouest. Il vise également à inclure dans la terminologie du règlement de zonage une définition de l'usage « Résidence de tourisme ».

1. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 11 janvier 2016 à 20h00 dans la salle du Conseil située au 220 boulevard de la Montagne. Au cours de cette assemblée, ledit projet de règlement sera expliqué et le conseil entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
2. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité situé au 220 boulevard de la Montagne, aux heures régulières de bureau, soit du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

DONNÉ À SAINT-CASIMIR, CE 15^e JOUR DE DÉCEMBRE 2015.

René Savard

René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier



LICENCE POUR LES CHIENS

Le Conseil municipal souhaite faire un rappel des dispositions relatives à la licence pour les chiens du Règlement 014-2002 concernant les animaux (chiens).

Article 4 : Le gardien d'un chien, dans les limites de la municipalité, est incité à obtenir une licence pour ce chien.

Article 5 : La licence est payable lors de l'enregistrement de l'animal et est valide tant qu'elle sera en possession du propriétaire. Cette licence est incessible et non remboursable.

Article 6 : La somme à payer pour l'obtention d'une licence est de deux dollars (2.00\$) par chien.

Les licences sont disponibles au bureau municipal.

Nous vous remercions de votre collaboration.

René Savard
Directeur général et secrétaire-trésorier
2015-12-08

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau de la Municipalité sera fermé pour la période des Fêtes du 21 décembre 2015 au 1^{er} janvier 2016 inclusivement.

JOYEUSES FÊTES À TOUS



Si seulement la neige pouvait tomber ailleurs que sur ma propriété ...

Si seulement la neige pouvait tomber ailleurs que sur ma propriété..., c'est le souhait que la plupart d'entre nous formulons chaque année à l'approche de la saison hivernale. Mais comme ce souhait est loin de la réalité, il faut voir à prendre charge de ce que Dame Nature décharge dans nos entrées et ailleurs sur la propriété, et ce, dans le respect des règles établies. À Saint-Casimir, c'est le règlement sur les nuisances RMU-7 qui édicte les règles applicables au déneigement sur la propriété privée (entrée charretière, toiture et autres) ainsi que les exigences réglementaires liées aux opérations de la municipalité en matière de déneigement public (voies publiques, trottoirs et autres). Citoyens comme entrepreneurs sont tenus de respecter la réglementation lors du déblaiement de la neige sur la propriété privée, tant sur la toiture que dans l'entrée charretière.

Attention à la neige qui s'accumule sur les toits et sur les balcons...

L'accumulation de neige et de glace en bordure des toits à versants peut représenter un danger pour les personnes circulant près des bâtiments. Si la pluie et la température douce s'ajoutent à cette neige accumulée, le poids supplémentaire peut provoquer l'affaissement et même l'effondrement des toitures et des balcons. C'est pourquoi un entretien régulier et préventif est nécessaire pour éviter l'accumulation de glace et de neige. La Régie du bâtiment offre différents conseils sur les mesures à prendre lorsqu'il y a des accumulations importantes de neige sur les toitures, sur les balcons et même sur les équipements de gaz.

À qui la neige?

La réglementation en vigueur interdit à quiconque (citoyens comme entrepreneurs) de disposer de la neige provenant d'une propriété privée en la jetant, poussant, soufflant ou projetant de quelque autre façon sur la chaussée d'asphalte ou sur un terrain public. Il faut donc voir à disposer de la neige qu'on enlève de sa propriété, sur sa propriété!

Responsabilités de l'entrepreneur ... et du citoyen!

Lorsqu'on a recours aux services d'un entrepreneur en déneigement pour le déblaiement de son entrée charretière, il faut savoir que ce dernier a des obligations à respecter envers la municipalité et qu'il incombe au citoyen de s'assurer que ce dernier respecte la réglementation en vigueur.

Amendes

Quiconque contrevient à l'une ou à l'autre des dispositions du règlement commet une infraction et est passible, en plus des frais, d'**une amende de 100 \$ et de 300 \$** pour chaque récidive. Lorsqu'une infraction dure plus d'un jour, on compte autant d'infractions distinctes qu'il y a de jours ou de fraction de jour qu'elle a duré.

Châteaux de neige et glissade en bordure de rue: à proscrire!

Glisser en bordure de rue ou y construire des forts, tunnels ou châteaux de neige, constitue un réel danger pour vos enfants. La visibilité des automobilistes et conducteurs de lourds véhicules de déneigement est substantiellement réduite en hiver; ces derniers sont donc moins susceptibles d'apercevoir les enfants qui jouent en bordure de rue et d'immobiliser leur véhicule en temps voulu. Il convient de garder à l'esprit que les souffleuses et autres véhicules de déneigement peuvent facilement ensevelir un enfant caché à l'intérieur de son château sans même que l'opérateur ne s'en rende compte. Encouragez plutôt vos enfants à jouer et à construire leurs structures de neige à l'arrière ou sur le côté de la maison, là où leur sécurité n'est pas compromise.



MOTONEIGE USAGÉ À VENDRE

La municipalité souhaite vendre une motoneige de marque Ski-Doo, modèle Alpine 1994. Celle-ci n'est pas en état de marche.

Le prix de base demandé est de 300\$. Les offres cachetées seront acceptées jusqu'au vendredi 5 février 2016 15h30.

René Savard
Directeur général et secrétaire-trésorier
2015-12-11

CARREFOUR F.M. PORTNEUF

Organisme communautaire offrant différents services pour les familles monoparentales, les familles recomposées et les personnes seules de la région de Portneuf .



- Accueil, écoute et références ;
- Cuisines collectives ;
- Cafés-causeries à St-Raymond et Donnacona ;
- Service d'accompagnement individuel en situation de rupture conjugale;
- Cuisines créatives ;
- Conférences ;
- Activités familiales;
- Ateliers d'information ;
- Ateliers de cuisine enfant(s)-parent ;
- Accès à internet & prêt de livres.

Bienvenue à tous!

Pour plus d'informations ou pour connaître nos activités, n'hésitez pas à communiquer avec nous, nous suivre sur Facebook ou sur notre site Web.

165, rue St-Ignace, St-Raymond (Québec) G3L 1E7
Tél : **(418)337-3704** ou **1-888-337-3704** (sans frais)
carrefourfmpportneuf@globetrotter.net
www.carrefourfmpportneuf.com

Écocentre de St-Alban / Heures d'ouverture

Ouvert à l'année les vendredis et les samedis	Du 1 ^{er} avril au 30 novembre Vendredi : 08h00 à 16h45 Samedi : 08h00 à 15h45	Du 1 ^{er} décembre au 31 mars Vendredi : 08h00 à 15h45 Samedi : 08h00 à 15h45
---	---	--

Écocentre de St-Ubalde / Heures d'ouverture

Ouvert les mercredis et les samedis	Du 15 avril au 15 novembre Mercredi : 08h00 à 16h45 Samedi : 08h00 à 16h45	Fermé le reste de l'année
-------------------------------------	--	---------------------------

Collecte spéciale des sapins de Noël *20 janvier 2016*



Pour que votre arbre soit ramassé, vous devez :

- Enlever toutes les décorations ;
- Couper le sapin s'il a une longueur de plus de 7 pieds ;
- Placer le sapin, dégagé de la neige et de la glace, en bordure de rue la veille de la collecte ou au plus tard à 6 h le jour de la collecte.

Note : Les sapins peuvent aussi être apportés aux écocentres de Neuville, de St-Raymond et de St-Alban.

Cette collecte a été instaurée dans le but de réduire le volume des déchets voués à l'enfouissement. Les sapins récupérés seront transformés en copeaux et serviront à la valorisation énergétique.

Consultez votre calendrier des collectes sur laregieverte.ca

Merci de votre collaboration.



FILLES D'ISABELLE



La prochaine réunion des Filles d'Isabelle aura lieu le mercredi 6 janvier 2016 à 13h30 à l'Auberge du Couvent. Cotisation payable durant le mois. Réunion et activité, pige de la sœur secrète 2016 (facultatif). Goûter, gâteau des Rois et couronnement (conférencière invitée?).

Bienvenue à toutes !

Lise Beulé

LES CŒURS D'OR DE SAINT-CASIMIR

Réunion de l'Âge d'Or tous les jeudis à 13h00
Cartes, bingo, whist-militaire
Reprise des activités régulières le jeudi 7 janvier 2016.

Raymond Langlois, président

BASEBALL POCHE

Baseball poche tous les vendredis à 13h30... Bienvenue à tous!
Reprise des activités régulières le vendredi 15 janvier 2016.

Responsable : Gisèle Jill Hider



CERCLE DE FERMIÈRES

RÉUNION MENSUELLE 13 JANVIER 2016

Réunion mensuelle le mercredi 13 Janvier à 19h30 au Centre Paroissial.

Programme du mois: Mets : Muffins assortis
Artisanat : Pièce confectionnée avec un tricotin
Réalizations faites dans le mois.

Pour la période des Fêtes, le local **sera fermé** les 11, 18, 25 décembre, 1^{er} janvier et 8 janvier.
De retour le vendredi 15 janvier, ouverture de 13h00 à 15h00.
Bienvenue à toutes nos membres.

Vous aimeriez vous joindre à notre Cercle, n'hésitez pas à communiquer avec le conseil d'administration :

Huguette Marcotte, présidente : 418-339-2957, Ginette Beaudoin, vice-prés. :418-339-2718,
Solange Talbot, secrétaire : 418-339-2540, Guylaine Petitclerc, conseillère #1 : 418-339-4040
Danny Plouffe, conseillère #2 : 418-339-3907

Ginette Beaudoin, rédactrice.

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE À TOUTES NOS MEMBRES.

ENTRAIDE SAINT-CASIMIR

Nous demandons votre collaboration afin que les articles déposés dans le bac de dépôt soient **mis dans des sacs.**

Merci de votre compréhension.

Louissette Jobin

Saint-Casimir 2000 Inc.

Développement industriel et commercial

Nous vous informons par la présente des activités de notre Comité pour l'exercice 2015.

Nous avons déboursé deux (2) subventions dans le programme « couches lavables », soient 123,92\$ et 150,00\$.

Nous avons octroyé deux (2) subventions de 7500,00\$ chacune, pour un total de 15 000,00\$, dans le cadre du programme d'aide à la construction ainsi qu'un montant de 906,00\$ en remboursement de taxes dans le deuxième programme d'aide pour les nouvelles constructions.

Nous avons un solde en caisse pour le programme « Politique familiale municipale / Municipalité amie des aînés » de 4 059,11\$ qui servira au printemps 2016 à l'aménagement du terrain et à l'achat d'un banc au site d'amusement pour les 0 à 5 ans.

Nous voulons souhaiter la bienvenue à trois nouveaux membres de notre comité : Madame Kimberley Andrews ainsi que Messieurs André Filteau et Jean-Pierre Bouchard.

En terminant, les membres du Comité Saint-Casimir 2000 se joignent à moi pour vous souhaiter un très Joyeux Noël et une Bonne Année 2016.

Vital Tessier, président

NOUS SOMMES TOUJOURS EN PÉRIODE DE RECRUTEMENT

Le Comité St-Casimir 2000 est l'organisme consultatif de la municipalité qui traite des questions relatives à son développement.

Notre principal mandat est de faire la promotion de la construction résidentielle et d'encourager l'installation de commerces et d'industries dans la municipalité.

Notre comité est présentement à la recherche de bénévoles qui ont le goût de contribuer au développement de la communauté.

Si nos activités vous intéressent, veuillez communiquer avec moi au (418) 339-2780.

Robert Lépine



Maison des pionniers

Le 1^{er} décembre 2012, les premiers locataires entrent dans les logements de la Maison des pionniers; ces 20 personnes sont bien contentes de venir y habiter car il y a beaucoup de nouvelles commodités : un service contre les incendies (sprinkler-extincteurs), alarme dans chaque appartement (en cas d'urgence), ascenseur, escaliers de métal, sorties d'urgence et le service de deux repas chaque jour.

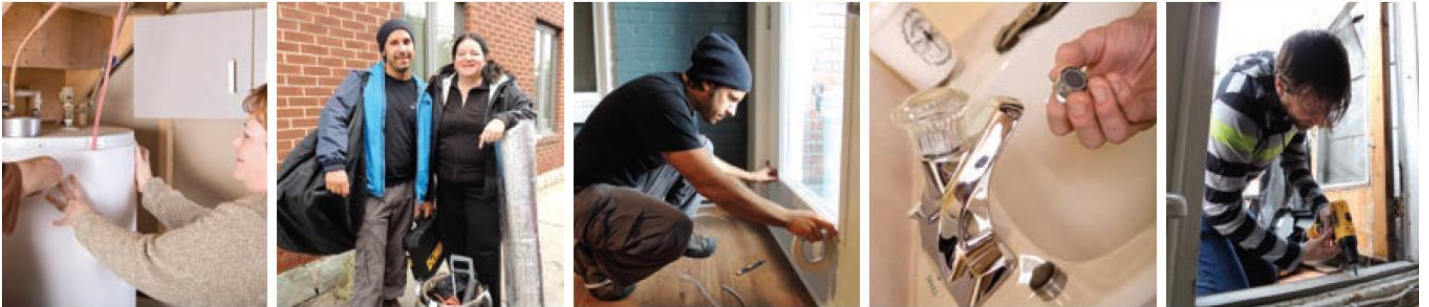
Ce qui nous frappe le plus, en entrant dans cette résidence, est l'accueil chaleureux du personnel travaillant à la préparation des repas : Cécile Godin, Danielle Lefebvre et Francine Lavoie. La grande et belle salle communautaire regroupe les résidents et crée un bel esprit de famille.

Merci également aux personnes dévouées qui font partie du bureau de direction : le Président Normand Tessier, Anita Soulard-Lachance, Roland Leduc, Paul-André Garneau, Dominic Perry-Tessier et la secrétaire Dany-Tessier, ainsi que Gisèle Naud et Monique Allard aux relations publiques.

Il y a déjà 9 mois que mon épouse et moi avons accepté l'invitation du bureau de direction à venir loger dans un des appartements. (Il est vrai que nos noms étaient sur la liste, mais nous ne nous attendions pas à être appelés si tôt). Si vous saviez que nous ne le regrettons pas. Nous nous sommes faits d'autres amis, avons une entraide incroyable et, lorsque nous arrivons à la salle à manger, de beaux sourires nous accueillent. Merci à tous ces gens pour le bien-être que vous nous apportez.

Micheline & Guy Tessier, locataires depuis 9 mois.

Bonne et heureuse année 2016 à tous



UN SERVICE **GRATUIT**

en efficacité énergétique pour ménages à revenu modeste

Vous êtes locataire
ou propriétaire ?

Recevez **GRATUITEMENT**
les services d'un conseiller
à votre domicile.*

CONTACTEZ-NOUS :

418 523-5595
1 866 266-0008

econologis.gouv.qc.ca

Des mesures concrètes* :

- Calfeutrage des fenêtres
- Installation de coupe-froid pour les portes
- Isolation des prises électriques
- Installation d'une pomme de douche à débit réduit
- Isolation du chauffe-eau
- Ajout d'aérateurs aux robinets
- Installation de thermostats électroniques

* Certaines conditions s'appliquent. Éconologis est un programme saisonnier du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.



Projet humanitaire à St-Ubalde

Depuis quelques semaines, nous voyons tous à la télévision des milliers de Syriens marcher, sans savoir où ils vont. Devant cette détresse, des gens du milieu se sont mobilisés pour, ensemble, poser un geste humanitaire et accueillir chez-nous une famille syrienne.



Pour nous guider dans nos démarches, nous avons consulté le *Comité d'accueil des réfugiés St-Louis-St-Yves*, un groupe de bénévoles de la région de Québec qui accueille des réfugiés depuis plus de 30 ans. En plus des vérifications gouvernementales, ce groupe a un contact direct avec un organisme qui œuvre au sein des camps de réfugiés et qui, en conséquence, peut procéder à une sélection en fonction de notre milieu. Actuellement, nous avons en main toutes les informations pour réaliser ce projet et l'assurance d'un soutien de personnes crédibles et compétentes.

Nous avons aussi obtenu l'appui de *l'Unité pastorale de l'ouest de Portneuf*. Le tout se fera en collaboration avec la Fabrique de St-Ubalde, des reçus de charité pourront ainsi être délivrés. Nous sommes actuellement en discussion pour obtenir le soutien de divers intervenants, dont la municipalité de St-Ubalde. Malgré tous ces appuis, nous sommes conscients qu'il s'agit d'un projet collectif, où chacun de nous a un rôle à jouer pour accueillir comme il se doit une famille syrienne.

L'obligation de notre comité consiste à voir aux besoins essentiels (logement, nourriture, vêtements...) de la famille accueillie à Saint-Ubalde, et ce, pendant un an. Il est possible que cette famille arrive dès janvier 2016. Nous travaillons assidûment au projet et nous communiquerons sous peu avec vous pour proposer divers moyens de contribuer à l'installation de cette famille : soit par des dons en argent, en biens, en services, sans oublier le don de soi, selon les besoins identifiés par le comité.

Si vous vous sentez concernés et aimeriez contribuer à votre façon, il suffit de suivre l'évolution du projet en nous cherchant sur Facebook sous « Comité de parrainage d'une famille syrienne » ou dans les infos publiques à venir.

Nous espérons que, comme nous, vous aurez le désir de venir en aide à une famille qui en a bien besoin.

Le Comité de parrainage d'une famille syrienne vous remercie à l'avance.

Gilles Pellerin, Florent Girard, Réginald Hardy, Rachel Morissette, Lorraine Denis, Pauline Auger, Martine Gaouette, Michelle Dupéré, Nathalie Perreault et Maryse Gaouette

« Le bonheur, c'est lorsque vos actes sont en accord avec vos paroles. » Gandhi

G.-Robert Tessier honoré par l'Assemblée nationale du Québec

À Donnacona, le 29 octobre dernier, Michel Matte, député de Portneuf, décernait la Médaille de l'Assemblée nationale du Québec à G.-Robert Tessier, fondateur en 1996 de la Société d'histoire et de généalogie de Saint-Casimir (SHGSC). Cette prestigieuse médaille vient honorer des gens qui ont su se démarquer par leur contribution dans leur communauté. C'est donc tout un honneur qui rejaillit sur Saint-Casimir et sa région. La prochaine parution du Cageux, bulletin de la SHGSC, sera consacrée à l'apport exceptionnel de G.-Robert Tessier, depuis toutes ces années, à l'histoire, la généalogie, le patrimoine et la mémoire de notre collectivité. Nos sincères félicitations à M. Tessier pour cette reconnaissance bien méritée.

Les membres du conseil d'administration de la SHGSC

Société d'histoire et de généalogie de Saint-Casimir 510 Boul. de la Montagne Saint-Casimir G0A 3L0

Baptêmes, mariage et sépultures 1856-2007 de Saint-Alban	38\$
Baptêmes, sépultures (1680-1969) et mariages (1680-1993) de Gronlines	38\$
Naissances, mariages (1847-1992) et décès (1847-2000) de Saint-Casimir	38\$
Naissances et décès (1898-1998) de Saint-Thuribe	15\$
Patrimoine Bâti de Saint-Thuribe (118 pages)	20\$
Album-souvenir 1847-1997 de Saint-Casimir (370 pages)	35\$
Familles et Patrimoine bâti de Saint-Casimir (2003) (452 pages)	34\$
Généalogie des familles-souches de Saint-Casimir (2 ^e édition 2014) (437 pages)	40\$
Saint-Casimir Généalogie des familles établies après 1842 (444 pages)	30\$
Cinq générations de Tessier marchands généraux à Saint-Casimir (460 pages)	30\$
Alain Grandbois formation d'un seigneur (430 pages)	45\$
Histoire civile de Saint-Casimir (338 pages)	30\$

En vente au secrétariat de la SHGSC 339-3130 - Auberge du Couvent 339-3232 –
Presbytère 339-2951 - Municipalité 339-2543 ou par la poste à l'adresse sus-mentionnée,
dans ce cas ajouter 25%.

La cotisation annuelle est fixée à 20\$. Les personnes intéressées à adhérer à la SHGSC peuvent faire parvenir leur inscription à l'adresse indiquée.

Pauline Gendron, secr.



BIBLIOTHÈQUE JCMAGNAN

LES BÉNÉVOLES ONT LE PLAISIR
DE VOUS SOUHAITER

Nouveautés 2015

ADULTES

LE CIRQUE DE MICHEL DAVID
FAIMS DE PATRICK SENÉCAL
LES MAISONS DE FANNY BRITT
ÉCRIT AVEC LE SANG DE MON CŒUR (OUTLANDER) V. 8-1 DE DIANA GABALDON
PAUL DANS LE NORD DE MICHEL RABAGLIATI
PETITE MORT À VENISE DE FRANCINE RUEL
RENDEZ À CES ARBRES CE QUI APPARTIENT À CES ARBRES
RUE WORKMAN (LES SECRÉTAIRES) V. 2 DE MARYLÈNE PION
SOUS LE VENT DE SYLVIE PAYETTE
LA TRAVERSÉE DU MALHEUR V.9 DE MICHEL TREMBLAY
D'APRÈS UNE HISTOIRE VRAIE DE DELPHINE DE VIGAN
LE DOMAINE DE L'HÉRITIÈRE DE LUCINDA RILEY
LA MAISON DES ORCHIDÉES DE LUCINDA RILEY
LA FILLE DU TRAIN DE PAULA HAWKINS
MACABRE RETOUR DE KATHY REICHS
LA MAISON DES SOUPIRS (L'ÉPICERIE DES SANSOUCY) V.3 DE RICHARD GOUGEON
LE TRICOTIN D'ISELA PHELPS

JEUNES


PETIT GUIDE DINOSAURES DE ELLIOT SEAH
INCROYABLES DINOSAURES DE JOHN WOODWART
LE DOSSIER SECRET DE MOIGNON AGENT JEAN) DE ALEX A.
40 CHOSES QUE JE VEUX TE DIRE D'ALICE KUIPERS
14-14 DE SILÈNE EDGAR
ADÈLE ET LA REINE MARGOT DE SILÈNE EDGAR
COMME UN POISSON DANS UN ARBRE DE LYNDIA MULLALI HUNT
LA VIE DE FLAVIE DE PAULINE MICHEL



Programmation Hiver 2016

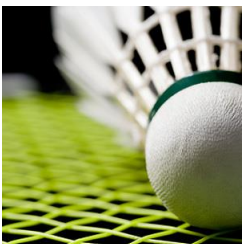
Volleyball libre en gymnase

Un terrain de volleyball sera accessible à ceux qui s'inscriront à cette activité. Chaque soir, les participants se divisent en équipes pour disputer des matchs amicaux. L'activité s'adresse aux adolescents de 15 ans et plus et aux adultes.

Jour :		Mercredi
Heure :		19h00 à 21h00
Endroit :		Gymnase de l'école le Bateau blanc 500, boulevard de la Montagne
Nombre de semaines :		10 semaines
Session hiver 2016 :		du 13 janvier au 16 mars 2016
Coût :	60.00\$ / personne	
Date limite d'inscription :	7 janvier 2016	
Nombre de participants minimum :	8 participants	

Ligue de Badminton amicale


La ligue amicale de Badminton est de retour. Des matchs de badminton simple seront à l'œuvre. C'est une occasion parfaite pour garder la forme tout en s'amusant. Cette activité se limite à 12 participants.

Jour :		Mardi
Heure :		19h00 à 21h00
Endroit :		Gymnase de l'école le Bateau blanc 500, boulevard de la Montagne
Nombre de semaines :		10 semaines
Session hiver 2016 :		du 12 janvier au 15 mars 2016
Coût :	50.00\$ / personne	
Date limite d'inscription :	7 janvier 2016	
Nombre de participants :	maximum : 12 participants	

Cours de gymnastique

Intervenante : Jacqueline Boutet

Le cours de gymnastique sera à nouveau offert pour la session d'hiver. C'est un cours de gymnastique artistique sous une approche visant l'interactivité. L'entraîneur certifié guidera vos enfants à travers une série d'activités amusantes et divertissantes favorisant leur développement. Garçons et filles de 4 ans et plus sont les bienvenus ! Le coût inclus les frais d'inscriptions et la location du gymnase.

Jour :		Lundi de 16h00 à 18h00
Endroit :		Gymnase de l'école le Bateau blanc 500, boulevard de la Montagne
Nombre de semaines :		14 semaines
Session hiver 2016 :		Du 18 janvier au 2 mai 2016 Pas de cours le 29 février et le 28 mars 2016
Coût :		155.00\$ / personne
Date limite d'inscription :	15 janvier 2016	
Nombre de participants minimum :	10 personnes	

Multifit

Le multifit est un entraînement musculaire fonctionnel utilisant des poids ou le poids de votre corps. Le cardio et flexibilité seront aussi travaillés.

Jour :	Mardi
Heure :	19h00 à 20h00
Endroit :	Centre paroissial de Saint-Casimir, 220, boulevard de la Montagne
Nombre de semaines :	10 semaines
Session hiver 2016 :	du 19 janvier au 22 mars 2016
Coût :	90.00\$ / personne
Date limite d'inscription :	14 janvier 2016
Nombre de participants minimum :	6 participants
Matériel requis :	Un tapis de sol et un ballon suisse (gros ballon)
Nom de la responsable :	Julie-Anne Perreault



Viactive (activité physique pour les 50 ans et plus)

Le programme Viactive (vie-active) vise à amener les personnes âgées de 50 ans et plus à bouger régulièrement et à augmenter leur fréquence hebdomadaire de pratique d'activités physiques sur une base annuelle. Viactive est fait PAR et POUR les gens plus âgés. Les animateurs bénévoles sont recrutés dans votre communauté et reçoivent tous une formation donnée par une éducatrice physique.

Jour :	Lundi
Heure :	9h30 à 10h30
Endroit (adresse complète) :	Centre paroissial de Saint-Casimir, 220 boul.de la Montagne
Nombre de semaines :	8 semaines
Session hiver 2016:	À reconfirmer, appelez au 418-339-2543 pour information
Coût :	<u>Activité gratuite</u>
Nombre de participants minimum :	10 participants
Nom du responsable :	L'équipe de bénévoles Viactive

St-Casimir - Groupe de marcheurs Les Philanthropes

Un groupe de marche est en place dans Saint-Casimir depuis le mois de Juillet. Le groupe marche toujours les mardis soir et le point de départ est le stationnement de l'Église. Les responsables du groupe sont Caroline Bélanger et Huguette Falardeau. Vous pouvez joindre leur groupe facebook dès maintenant. Pour plus d'informations, contactez-nous au 418-339-2543.



Horaire

Quand? Les mardis soirs 18h30
Où? Stationnement de l'Église



Petites annonces

Terrains à vendre

1-Très beau terrain prêt à être construit, proche des centres commerciaux, avec services d'aqueduc et d'assainissement des eaux, situé boulevard de la Montagne et coin de la 10^{ème} rue. Lot 163-30 (10 260.4 pi. car.)

2-Terrain boisé, possibilité de construction, situé avant Mme Sylvie Thibault (# civique 770), boulevard de la Montagne. Lot 163-24 (16 027.4 pi. car.) avec services d'aqueduc.

Louiselle Soulard **(418) 339-2852**

Grand terrain de 34,850 PC sur le bord de la rivière Ste-Anne, juste à côté du 610 Rang Rapide Nord St-Casimir. Avec service d'aqueduc municipal.

1,25 \$ PC prêt à construire, terrain plat.

Harold DuSablon (418) **802-3517**

La maison de vos rêves, elle est ici, à Saint-Casimir

Saviez-vous qu'il existe deux programmes incitatifs à la construction résidentielle qui pourraient vous venir en aide.

Le premier, en collaboration avec la Caisse de l'Ouest de Portneuf et St-Casimir 2000 inc. pourrait aller jusqu'à 7 500\$;

Le second, avec St-Casimir 2000 inc. pourrait aller jusqu'à 5 000\$.

Pour obtenir plus de renseignements sur les programmes incitatifs à la construction résidentielle contactez-nous :

Caisse de l'Ouest de Portneuf
Téléphone : (418) 339-2265

Municipalité de Saint-Casimir
Téléphone : (418) 339-2543

Nouveau!

municipalité de **Saint-Casimir**

Développement résidentiel municipal

(avec tous les services)

1,50\$
du pied carré

1 ^{ère} phase				2 ^e phase				
Zone agricole								
15 780 pi ²	13 927 pi ²	13 918 pi ²	12 574 pi ²	12 950 pi ²	13 488 pi ²	13 488 pi ²	13 488 pi ²	
Vendu		Vendu		3	4	5	6	7
Rue des Moissons								
13	12	11	10	9	8			
16 400 pi ²	14 985 pi ²	15 030 pi ²	14 143 pi ²	13 540 pi ²	13 540 pi ²			
Rue des Planniers		Rue Baribeau						

Subvention disponible jusqu'à 7 500 \$

418 339-2543
www.saint-casimir.com
Entre montagnes et rivières

Cartes d'affaires

Cartes d'affaires

LOUISA LAKEB
AVOCATE
CONSEILS JURIDIQUES • REPRÉSENTATION

Droit du travail • CSST • Droit de l'entreprise • Droit civil



1018, route 354 Est
Saint-Alban (Québec) G0A 3B0
Téléphone sans frais: 1 844 356-1313
Télécopieur : 581 703-6641
Courriel : louisa@louisalakeb.com

Site web : www.louisalakeb.com

Les Entreprises
AM assicotte
Electrique inc.


La corporation
des maîtres électriciens
du Québec

Entrepreneur électricien

- Résidentiel
- Commercial
- Industriel

Alexandre Massicotte
propriétaire

418 216-2058



Ward & ASSOCIÉS
Notaires
Fiscalistes
Médiateurs

Me Joscelyn Bélanger
Notaire
jbelanger@ward-associes.com
381, boul. De Lanaudière
Ste-Anne-des-la-Pérade QC G0X 2J0
110, place de l'Église
St-Casimir QC G0A 3L0
Tél. : 418 325-2507, poste 1302, Téléc. : 418 325-2517



418 283 3346

BUFFET FROID

A L'ÉCOUTE DE VOS BESOINS ET
DE VOTRE BUDGET

LINE GARNEAU

FUNÉRAILLE
ÉVÉNEMENT CORPORATIF, FAMILIAL OU
SOCIAL...

Académie de taiji Zhōng Wǎn

Sous-sol de l'église St-Jean-de Brébeuf,
2850, boul. Des Forges, Trois-Rivières


Mâitre instructeur : M. Ben Chung

Le tai chi de l'Académie est un enchaînement de
mouvements qui contribuent à réduire le stress, qui
tonifient les tendons/les ligaments, qui aident à la
mobilité des articulations.

**Soirée d'information,
démonstration et inscriptions :**
mercredi, le 6 janvier 2016
de 18h30 à 20h

Début des cours: débutants "**niveau 1**" :
mardi, 12 janvier : de 18h30 à 20h et/ou :
jeudi : 14 janvier : de 9h à 10h30

Informations: 819-375-0192 et www.zwta.org ou
Louise Sauvageau au 514-571-7707

**GAI ÉCOUTE**

Centre d'aide,
d'écoute téléphonique
et de renseignements des
gais et lesbiennes du Québec

1-888-505-1010/aide@gaiecouste.org

Cartes d'affaires

Cartes d'affaires

Joyeuses fêtes!

Toute l'équipe vous souhaite de très Joyeuses Fêtes! Passez-nous voir pour des idées cadeaux, autant pour les petits que pour les grands.



24 décembre et 31 décembre : fermeture à midi
25, 26 décembre et 1, 2 janvier : fermé

L'Accorderie
de Portneuf

Échangeons nos compétences !

418 326-1284 / portneuf@accorderie.ca / accorderie.ca/portneuf

« Système d'échange de services et participation collective »

Les
ENTREPRISES
St-Ubalde Inc.

RBQ# : 8297-3983-28

Installateur
Ecoflo **BIONEST**
LES PRODUITS INC. P.A.L.
SÉRIE ENVIROSEPTIC



2 sites pour
vous servir :

St-Ubalde
Lac-aux-Sables

- Entrepreneur général • Excavation
- Transport • Installations septiques
- Sable • Terre • Gravier

361 boul. Chabot St-Ubalde • 418 277-2060

www.entstubald.com



Financière
Liberté 55^{inc}

Marie-Claude Jean, B.A.
Conseillère en sécurité financière
et représentante en investissement
418 336-1488
marie-claude.jean@fl55.com



CABINET DE SERVICES FINANCIERS
ET CABINET EN PLANIFICATION FINANCIÈRE :

- Assurance-vie individuelle
- Polices de fonds distincts, REER et CELI
- Rentes immédiates, FERR et FRV
- Assurance invalidité individuelle
- Assurance individuelle contre les maladies graves

LES SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTÉE :

- Fonds communs de placement – REEE, REER, FERR, CELI et REEI

LOGEMENTS À LOUER

(2 ½, 3 ½, 4 ½, 5 ½)

Dans un secteur tranquille de Saint-Casimir avec une SUPERBE vue sur la rivière Sainte-Anne ! Libre immédiatement...

418-339-2486 ou 418-571-8704
Demandez Yvon



Info Services Communautaires

- Confidentiel;
- Réponse humaine multilingue;
- 7 jours sur 7: du lundi au vendredi de 8h à 21h et la fin de semaine de 8h à 18h.

www.211quebecregions.ca



L'auberge du
Couvent
de Saint-Casimir

**Idéal pour
les fêtes
familiales
et les
anniversaires !**

- 32 chambres
- 4 salles de réception
- Service de traiteur

418 339-3232
1 877 339-3232

370, boulevard de la Montagne, Saint-Casimir
www.aubergeducouvent.com

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

JANVIER 2016

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					<p>1 Bureau municipal FERMÉ</p> <p>JOUR DE L'AN Messe <u>St-Casimir</u> 11h00</p>	<p>2</p>
<p>3</p> <p><u>Adace</u> <u>St-Casimir</u> 11h00</p> <p>Messe St-Thuribe 11h00</p>	<p>4</p>	<p>5</p> <p>Bibliothèque 13h30 à 15h30</p> <p>Ouvroir 13h00 à 15h00</p>	<p>6</p> <p>Messe C. Héberg. <u>14h30</u></p> <p><u>Filles d'Isabelle</u> 13h30</p> <p><u>Récupération</u> <u>Matières</u> <u>organiques</u></p>	<p>7</p> <p>Âge d'Or 13h00</p> <p>Bibliothèque 18h30 à 20h30</p>	<p>8</p>	<p>9</p> <p>Bibliothèque 10h00 à 12h00</p>
<p>10</p> <p>Messe <u>St-Casimir</u> 11h00</p>	<p>11</p> <p><u>Conseil mun.</u> <u>20h00</u></p>	<p>12</p> <p>Messe <u>9h00</u></p> <p>Bibliothèque 13h30 à 15h30</p> <p>Ouvroir 13h00 à 15h00</p>	<p>13</p> <p>Messe C. Héberg. <u>14h30</u></p> <p><u>Fermières</u> <u>19h30</u></p> <p><u>Déchets</u></p>	<p>14</p> <p>Âge d'Or 13h00</p> <p>Bibliothèque 18h30 à 20h30</p>	<p>15</p> <p>Baseball Poche 13h30</p>	<p>16</p> <p>Bibliothèque 10h00 à 12h00</p>
<p>17</p> <p><u>Adace</u> <u>St-Casimir</u> 11h00</p> <p>Messe St-Thuribe 11h00</p>	<p>18</p>	<p>19</p> <p>Bibliothèque 13h30 à 15h30</p> <p>Ouvroir 13h00 à 15h00</p>	<p>20</p> <p>Messe C. Héberg. <u>14h30</u></p> <p><u>Récupération</u> <u>SAPINS</u></p>	<p>21</p> <p>Âge d'Or 13h00</p> <p>Bibliothèque 18h30 à 20h30</p>	<p>22</p> <p>Baseball Poche 13h30</p>	<p>23</p> <p>Bibliothèque 10h00 à 12h00</p>
<p>24</p> <p>Messe <u>St-Casimir</u> 11h00</p> <p>/31 <u>Adace</u> <u>St-Casimir</u> 11h00</p> <p>Messe St-Thuribe 11h00</p>	<p>25</p>	<p>26</p> <p>Messe <u>9h00</u></p> <p>Bibliothèque 13h30 à 15h30</p> <p>Ouvroir 13h00 à 15h00</p>	<p>27</p> <p>Messe C. Héberg. <u>14h30</u></p> <p><u>Déchets</u></p>	<p>28</p> <p>Âge d'Or 13h00</p> <p>Bibliothèque 18h30 à 20h30</p>	<p>29</p> <p>Baseball Poche 13h30</p>	<p>30</p> <p>Bibliothèque 10h00 à 12h00</p>